

TERRE CUITE ET CONSTRUCTION



LIGNES DE FORCE, COULEURS ET RYTHME

Lignes de force, couleurs et rythme	1
Maison de repos à Molenbeek-Saint-Jean	
<i>Archi 2000</i>	2
Logements sociaux à Lier	
<i>META architectuurbureau</i>	4
Bureaux et showroom pour un fabricant de briques	
<i>TARCH</i>	6
Logements sociaux à Ostende	
<i>ampe.trybou architecten</i>	8
Architecture nationale	10
Ensemble de logements à Petit-Han	
<i>Samuel Noirhomme</i>	
Architecture internationale	12
Ensemble de logements “Old Ford Road” à Londres	
<i>pH+ Architects</i>	
Technique	14
Normes de produit et classification de la brique au fil des ans	
Fabricants belges de briques et de tuiles	



TERRE CUITE ET CONSTRUCTION est la revue trimestrielle
éditée par la Fédération Belge de la Brique.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

ABONNEMENT ET REDACTION Laurie Dufourni
EDITEUR RESPONSABLE Kristin Aerts
www.brique.be · info@brique.be
ADRESSE Rue des Chartreux, 19 bte 19 · 1000 Bruxelles
TÉL. 02 511 25 81
RÉALISATION L.capitan

**SI CE N'EST DÉJÀ FAIT, COMMUNIQUEZ-NOUS L'ADRESSE
E-MAIL À LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR NOS
PUBLICATIONS DIGITALES.**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



www.facebook.com/baksteenbrique



www.instagram.com/baksteenbrique



www.pinterest.com/baksteenbrique



www.linkedin.com/company/baksteenbrique



LIGNES DE FORCE, COULEURS ET RYTHME

C'est par ce numéro que s'achève notre année de jubilé et que nous clôturons la 50ème année de publication de la revue Terre Cuite et Construction. Nous espérons que nos publications vous auront permis de trouver des moments de lecture réconfortants lors de cette année 2020 particulièrement éprouvante.

Dans ce dernier numéro de l'année, nous vous présentons des projets où lignes de force bien marquées, couleurs et rythme donnent du caractère à l'architecture en brique. Des projets forts et pérennes pour résister aux tempêtes de la vie ...

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année et une année 2021 sous de meilleurs auspices.

Situé sur la commune de Molenbeek Saint-Jean, ce projet propose la construction d'une nouvelle maison de repos et de soins médicalisés composée de 117 chambres individuelles et de 24 suites confortables et lumineuses. La résidence est implantée à l'angle du boulevard Louis Mettwie et de l'avenue du Condor. Elle se présente à front de boulevard comme un volume compact en brique de 8 niveaux hors-sol, présentant une alternance régulière de pleins et de vides.

La façade est animée par des éléments en creux et des auvents correspondants aux zones publiques ou communes. Des balcons soulignent les deux derniers niveaux. De légères variations dans la mise en œuvre de la brique amène un second degré de lecture à la composition.

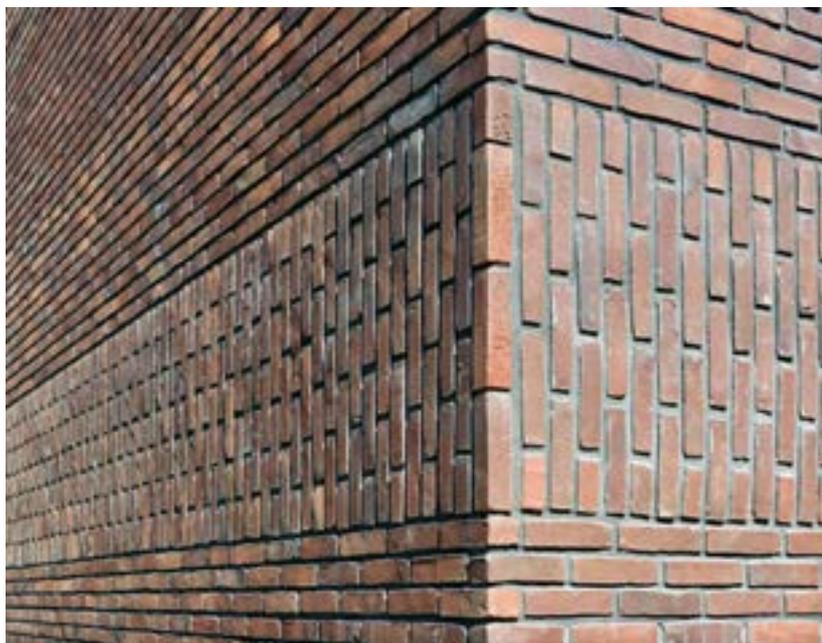
Le rez-de-chaussée et le premier sous-sol comportent essentiellement les zones d'accueil et de services. Les chambres sont réparties du rez-de-chaussée au 5^{ème} étage. Les suites se trouvent, quant à elles, aux 6^{ème} et 7^{ème} étages et bénéficient d'une entrée indépendante. Chaque unité dispose d'une salle de douche privative adaptée aux personnes à mobilité réduite. Tant les chambres que les suites sont reliées au système de télésurveillance (appel infirmière) de l'établissement.

Certaines chambres sont orientées à l'ouest vers le boulevard avec son côté arboré et son animation urbaine, profitant d'une vue sur le parc du Scheutbos. D'autres, orientées à l'est vers un quartier à vocation résidentielle, offrent un caractère plus calme et apaisant.



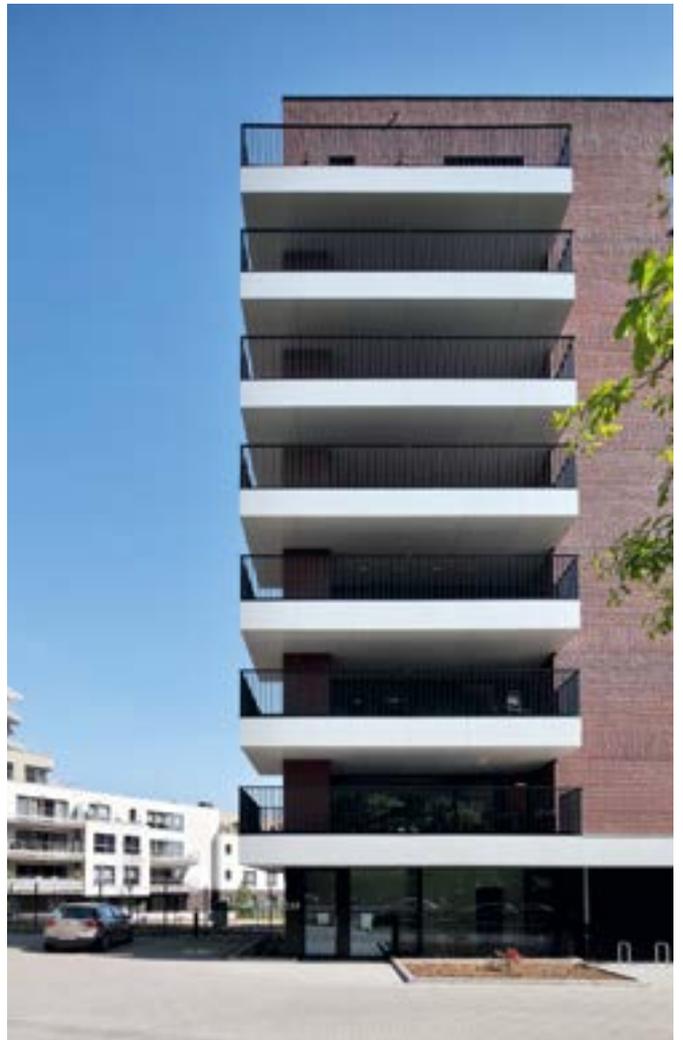
Maison de repos à Molenbeek Saint-Jean

Archi 2000



Différents espaces communs sont présents à chaque niveau, dont le principal, dénommé Grand Café, accessible non seulement aux résidents, mais aussi aux habitants du quartier, constitue le poumon vital de la résidence. Ces espaces, qui remplissent un rôle social et récréatif, bénéficient tous de terrasses généreuses. Un espace dédié à un salon de coiffure est prévu au rez-de-chaussée, ainsi qu'un espace kiné au rez bas, avec prise de jour vers les jardins. La résidence dispose également d'un vaste jardin aménagé. Elle se veut ouverte et en lien avec le quartier dans lequel elle s'implante.

www.archi2000.be



Logements sociaux à Lier

META architectuurbureau



META architectuurbureau a réalisé 60 logements situés juste à la limite du centre-ville de Lier, pour la société locale de logement social : 3 bâtiments indépendants avec 33 appartements, 13 habitations jumelées et 14 maisons de rangée.

Les architectes ont mis l'accent sur l'ouverture de l'espace dans ce projet de logements sociaux "Bogerse Velden". Ils ont élargi la zone de jeu initialement prévue dans le programme et ont créé un espace ouvert qui fait la part belle aux cyclistes et piétons. En intégrant des espaces verts supplémentaires au programme, on referme ainsi la ceinture verte composée de petites et grandes zones vertes autour du site. Les façades des différents bâtiments terminent de délimiter cet espace ouvert.

Les 3 immeubles d'appartements se présentent comme des volumes indépendants. Le programme prévoit 3 bâtiments identiques de 11 appartements chacun et un garage commun semi-enterré pour 11 voitures et 35 vélos. Le rez-de-chaussée est surélevé d'un demi-étage ce qui présente de nombreux avantages.

A côté des appartements, META a conçu 13 maisons jumelées. Leur positionnement les unes par rapport aux autres offre l'avantage de casser une ligne droite du bâti. Ce décalage a permis de respecter le

nombre de logements à construire tout en offrant de plus grands séjours. Par ailleurs, les fenêtres sont disposées diagonalement entre elles, ce qui augmente l'apport de lumière à l'intérieur. Les espaces de séjour sont toujours en contact avec un espace extérieur, soit délimité par un muret à l'avant, soit un jardin à l'arrière. Tout ceci participe au confort de vie des logements.

Enfin, le projet comprend aussi 14 maisons de rangée pour lesquelles le rez-de-chaussée et le premier étage sont toujours identiques. Au 2^{ème} étage, un volume moins profond vient s'ajouter à certains logements, tantôt côté rue, tantôt côté jardin. Les logements plus compacts, quant à eux, ne disposent pas de second étage. La variété des types de maisons ajoute une volumétrie dynamique à la rangée de maisons.

L'ensemble du projet joue sur les mêmes éléments : grandes ouvertures de fenêtres, éléments en béton identiques, terrasses et le choix de trois briques de parement. Ces répétitions créent un rythme et une identité d'ensemble facilement reconnaissable. L'utilisation de teintes différentes mais bien accordées et le positionnement en retrait des 13 maisons donnent au projet son harmonie.

www.meta.be



Bureaux et showroom pour un fabricant de briques

TARCH



Un conceptstore permanent

Le bâtiment du showroom, qui fait partie d'une composition architecturale de volumes et de fonctions, est conçu comme un conceptstore, avec sa fonctionnalité comme point de départ. C'est de là que la production de briques de parement et de briques de pavage est gérée et que l'on accompagne toutes les parties prenantes à des projets utilisant ces matériaux. Qui regarde le bâtiment devine d'un simple coup d'œil ce qu'il abrite et ce que réserve sa visite.

Les architectes ont placé le produit et sa gamme au cœur de la conception de ce bâtiment. Par ailleurs, ils se sont interrogés sur leurs propres attentes lorsqu'ils visitent une briqueterie. Le résultat de cet exercice est l'intégration dans le design de l'intégralité de la gamme de briques de parement et de briques de pavage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de sorte que les produits puissent également être vus à la lumière naturelle. Un avantage supplémentaire consiste à l'indépendance du showroom vis-à-vis des heures d'ouverture de bureau et de la présence du personnel.

On accède au nouveau bâtiment par l'incision entre les anciens hangars de la briqueterie et le nouveau showroom, qui capte le regard et révèle immédiatement l'identité de l'utilisateur. Ancien et nouveau sont reliés par un maillon transparent, dans lequel les bureaux fonctionnent comme l'axe de la briqueterie.

Un patchwork céramique

Vu que la totalité de la vaste gamme est intégrée, à l'intérieur comme à l'extérieur, dans la volumétrie, le grand défi pour les architectes consistait à réaliser cette intégration de façon à la fois sobre et lisible. Pour présenter la gamme, ils ont alors fait le choix d'une forme pure - rectangulaire comme la brique ou la brique de pavage - et d'un rythme puissant. C'est par la simplicité et la clarté du motif en damier que les architectes ont réussi à garder le concept clair et transparent.

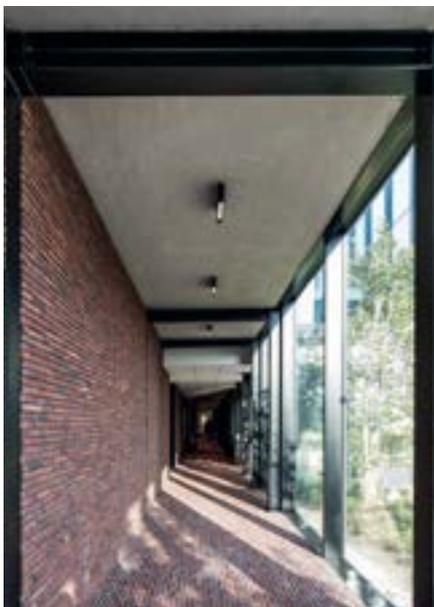
Logiquement implanté dans son environnement

Le rythme de la volumétrie du bâtiment se prolonge dans son environnement extérieur, qui compte quatre fonctions importantes : un espace d'exposition, l'entrée au bâtiment, un parking et la voie d'accès vers les zones de stockage. Dans l'environnement direct du bâtiment, le rythme régulier de la façade se reflète horizontalement sur l'espace d'exposition. Les ouvertures vitrées sont ici remplacées par des herbes et plantes diverses qui adoucissent quelque peu le motif.

Balise architecturale

L'architecture tout en rythme et en équilibre, combinée à un jeu de couleurs, reste dans le souvenir de chaque visiteur et passant. Tant le bâtiment que la zone fonctionnelle qui l'entoure, ont été conçus dans le respect maximal de leur environnement.

www.tarch.be



Logements sociaux à Ostende

ampe.trybou architecten



Cet ensemble de sept habitations sociales permet une importante densification tout en maintenant l'ouverture et les qualités des habitations trois façades. Les architectes ont travaillé tant sur l'image collective que sur l'individualité de chacun des sept logements.

L'association des toitures légèrement en pente et des simples descentes d'eau pluviale en zinc, renforce la lisibilité des différentes habitations. La combinaison de parties blanches et noires dans la menuiserie renforce la reconnaissance de ces éléments et la finesse de l'ensemble.

En ce qui concerne la maçonnerie, on a eu recours à différentes mises en œuvre de briques claires, en maçonnerie traditionnelle et à joints

minces. L'ajout d'un certain nombre de zones colorées abstraites dessinées par le jeu de joints colorés (verts, bleus et jaunes) renforce l'identité du projet dans son ensemble ainsi que le caractère unique de chaque logement.

Le projet affiche humblement sa présence mais son caractère est pourtant très affirmé. Selon l'orientation et l'endroit d'où on observe le projet, l'image que renvoie cet ensemble de logements est très changeante.

www.ampetrybou.be



Ensemble de logements à Petit-Han

Samuel Noirhomme



Plongée au cœur de la vallée de l'Ourthe, dans un hameau situé à proximité de Durbuy. Ici, Petit-Han révèle le charme de son architecture rurale traditionnelle.

La typologie affirmée de ce hameau a servi de point de départ à la conception de cet ensemble de cinq logements. Les constructions anciennes sont des fermettes à la volumétrie étroite et allongée, présentant un gabarit rez+1 et une toiture à deux versants. Elles sont implantées parallèlement à la route et disposent d'un petit volume annexe.

L'architecte Samuel Noirhomme a retravaillé ces codes dans une version alliant modernité et tradition, dans un mélange savamment dosé. La volumétrie et le choix des matériaux se fondent sur l'architecture

traditionnelle locale tandis que le dessin des ouvertures apporte une expression contemporaine aux habitations.

Similaires mais pas identiques, toutes les habitations ont leur identité propre. Par ailleurs, les différents logements s'implantent le long d'un "parcours" dont le début et la fin sont identifiés par des volumes annexes réalisés dans un autre matériau, la pierre naturelle.

Le choix de la brique prend tout son sens dans cette réalisation, véritable clin d'œil à l'architecture traditionnelle dont elle s'inspire.

www.noirhomme.be





Ensemble de logements “Old Ford Road” à Londres

pH+ Architects

Surplombant le parc Victoria à Londres, le projet de logements “Old Ford Road” de pH+ Architects, réinterprète le langage des bâtiments typiques des quais du canal Hertford Union pour créer huit logements.

L'échelle de ce bâtiment de trois étages répond harmonieusement aux immeubles d'appartements voisins, dans la continuité de l'alignement le long du canal. Le dessin très spécifique des pignons de la façade fait écho au rythme des terrasses des bâtiments voisins. La volumétrie et les larges ouvertures rappellent, quant à elles, le passé industriel du site. La façade se déplie tel un accordéon et encadre les vues le long du canal et vers le parc Victoria.

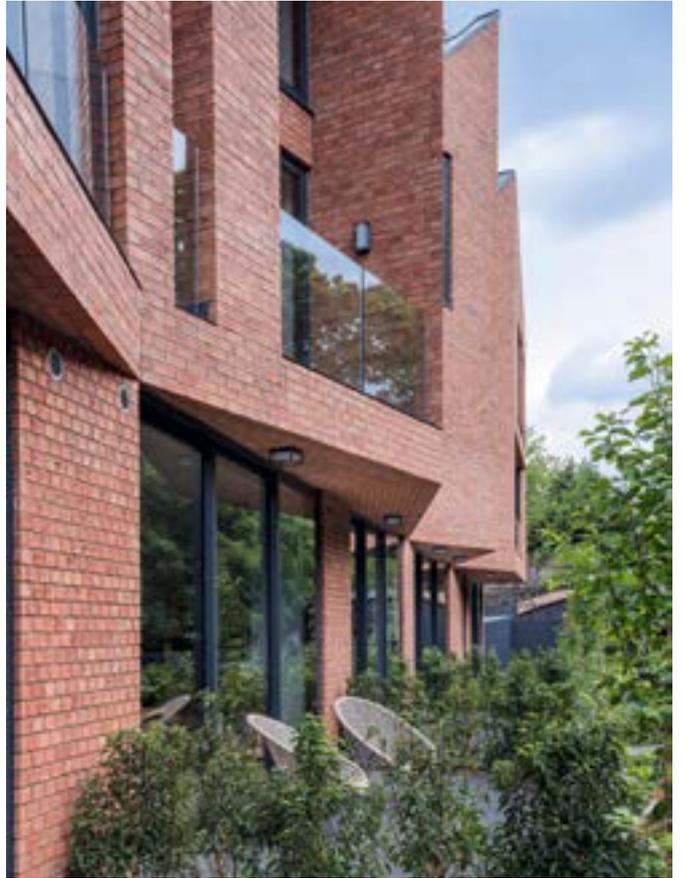
La façade avant se veut au contraire une réponse au rythme très ordonné des fenêtres des constructions de la zone de conservation d'en face. Le “pliage” de la façade crée des espaces individuels délimités et définit l'espace d'entrée à chaque logement. La découpe se poursuit aussi dans

la forme de la toiture, facilitant l'aménagement de vastes espaces dans les pentes de la toiture sans en impacter la forme sculpturale.

Chaque logement peut profiter de la vue sur le canal Hertford Union et vers le parc Victoria et bénéficier d'un espace extérieur : terrasses aux étages et petits jardins privés au rez-de-chaussée. Les aménagements verts de ces jardins contribuent à accueillir la biodiversité le long de l'eau.

La maçonnerie de brique est mise à l'honneur dans ce projet à l'architecture dynamique, implanté sur un site complexe par son histoire et la diversité de son environnement.

www.phplusarchitects.com



Normes de produit et classification de la brique au fil des ans

Dans ce dernier numéro d'une année que nous voulons rapidement laisser derrière nous, nous nous plongeons une dernière fois dans le passé, avant de nous recentrer, dès l'année prochaine sur des thèmes plus actuels.

Alors qu'au niveau européen, le développement de normes européennes harmonisées de produit est en cours de discussion au sein de la Commission dans le cadre de la révision du Règlement Produits de Construction, cette dernière parution de l'année de jubilé de notre revue vous emmène explorer ces 50 dernières années et parcourir l'évolution des normes de produit de nos briques, avec une attention particulière quant à la classification de la brique au travers des normes de produits successives.

Les premières briques, fabriquées voici des milliers d'années, étaient des briques "pleines". On a rapidement découvert qu'il était parfois avantageux d'avoir des briques "creuses". Cependant, tant que les briques étaient produites manuellement, ceci est resté utopique. Vers 1860, l'apparition de l'étireuse a changé la donne. En introduisant un ou plusieurs "noyaux" dans l'ouverture, on pouvait perforer les briques. La brique massive, sans perforation, resta cependant le type le plus produit jusqu'à loin dans le vingtième siècle. Autour du début du vingtième siècle, on pouvait déjà avoir des briques "ordinaires" qui n'étaient pas "pleines". Il s'agissait alors de briques présentant de grandes perforations simples. Pour un même poids, on pouvait fabriquer des briques quasiment deux fois plus grandes. Les "inventeurs" de cette brique l'ont appelée "snelbouw" ou "bativit" ; ils voulaient ainsi mettre en avant la mise sur le marché d'un produit d'avenir. En ce qui concerne le marché belge, il se trompaient véritablement. Cette brique creuse (caractérisée par quelques grandes perforations) n'a jamais rencontré un franc succès dans notre pays. Pour les briques étirées, l'habitude d'avoir quelques perforations (généralement 3) est cependant bien restée. Après la seconde guerre mondiale, lorsque les moteurs électriques ont remplacé les machines à vapeur, on a alors vraiment commencé à perforer les briques pour maçonnerie ordinaire aussi méthodiquement que pour les briques de parement. La "brique perforée" était née ; on l'appelait également "snelbouw" même si elle n'avait plus rien ou presque à voir avec les briques creuses d'avant.

En ce qui concerne les normes et prescriptions, on a toujours rencontré des difficultés quant à la classification des briques sur base de ces configurations.

Les normes et l'usage courant distinguent les principaux types suivants :

1. *Brique pleine*

La **brique pleine** est décrite dans la NBN 118 : 1949 "Brique pour maçonnerie ordinaire". Toute brique qui avait moins de 15% de perforations était considérée comme brique pleine. La brique pleine pouvait donc être réellement "pleine" mais pouvait également comporter un petit nombre de perforations, par exemple trois trous.

2. *Brique perforée*

La norme NBN 476 : 1962 "Brique creuse et perforée pour maçonnerie ordinaire" donnait la définition suivante : une **brique** comportant des perforations entre 15 et 40% du volume était dite "**perforée**". Les formats les plus courants de briques perforées (290x140x90 et 290x140x140) sont, en Belgique, très vendus sous les dénominations - non normalisées - "bloc snelbouw" ou "bloc treillis". On constate aujourd'hui une évolution vers de plus grands formats.

3. *Brique creuse*

La brique creuse était décrite dans la norme NBN 476 : 1962 "Brique creuse et perforée pour maçonnerie ordinaire". Par **brique creuse**, on entendait toute brique présentant plus de 40% de perforations. Dans une brique creuse, les perforations sont généralement parallèles à la face de pose, contrairement à la brique perforée dans laquelle elles lui sont perpendiculaires. En Belgique, la brique creuse était utilisée en maçonnerie non-portante. Les dimensions de ces briques sont généralement très grandes.

4. *Brique de parement*

Il était difficile de donner une définition de la **brique de parement**, d'autant plus que jusqu'en 1986, ce produit n'était pas normalisé. On avait tendance à utiliser des critères esthétiques pour distinguer brique de parement et brique ordinaire même si ceci était très difficile puisque la teinte pouvait varier de "aussi égale que possible" à "panachée", la surface de "très lisse" à "très rugueuse" etc. En pratique, on pouvait dire que chaque brique résistante aux conditions climatiques pouvait être considérée comme brique de parement. La brique de parement entrait généralement dans la catégorie "brique pleine" ou "brique perforée". On pouvait donc utiliser les normes NBN 118 et NBN 476 pour les tolérances, la résistance, ...

Une autre norme belge, la NBN B 24-001 : 1980 “Briques de maçonnerie - Terminologie” donnait la définition suivante : une brique pleine est une brique avec moins de 20% de perforations. Une brique est “perforée” si elle a plus de 20% de perforations et si chaque perforation prise individuellement est plus petite que 6.5 cm² (le trou pour prendre la brique peut, lui, être plus grand). Si la brique ne satisfait pas à ces conditions, elle est dite “creuse”.

Ensuite, la norme NBN B 23-002 : 1986 “Brique de parement” fut publiée. Cette norme distinguait les “briques de parement étirées”, les “briques moulées” et les “briques pressées”. La catégorie “briques moulées” fut encore subdivisée en “briques faites à la main” et “briques moulées à la presse”.

La norme NBN B 23-003 : 1991 “Brique pour maçonnerie non-décorative” était d’application tant pour les briques pleines que perforées en maçonnerie non-décorative.

L’étape importante suivante fut l’évolution vers des normes européennes harmonisées de produit. Les briques ne changent pas mais bien la façon dont elles sont décrites. Depuis décembre 2004, les performances pour leurs caractéristiques peuvent être déterminées et déclarées de la même manière dans toute l’Union Européenne. Il s’agissait d’une évolution importante lorsqu’on pense qu’avant cela, la résistance à la compression, par exemple, était déterminée dans les différents pays par des normes nationales, avec pour conséquence que, pour une même brique, des valeurs différentes étaient déclarées selon les différents pays. Avec la norme de produit européenne, la même norme d’essai est utilisée dans les différents états-membres, de sorte que les matériaux de construction peuvent être commercialisés sur base d’un même langage technique.

La première version de la norme européenne harmonisée de produit NBN EN 771-1 : 2003 “Specifications for masonry units - Part 1 : Clay masonry units” distinguait les briques en brique HD et briques LD. Les **briques LD (low-density)** étaient définies comme des briques ayant une masse volumique brute $\leq 1000 \text{ kg/m}^3$ pour une utilisation en maçonnerie protégée tandis que les briques **HD (high density)** étaient définies comme toutes les briques pour une utilisation en maçonnerie non- protégée et les briques ayant une masse volumique brute $> 1000 \text{ kg/m}^3$ pour une utilisation en maçonnerie protégée.

La version actuelle d’application pour cette norme européenne harmonisée de produit est la NBN EN 771-1 : 2011 + A1 : 2015 qui distingue les **briques U (unprotected)** et les **briques P (protected)**. Une brique U est une brique de maçonnerie destinée à une utilisation en maçonnerie non-protégée et une brique P est une brique de maçonnerie destinée à une utilisation en maçonnerie protégée. La norme reprend également la définition de maçonnerie protégée et non-protégée.

Après la publication de cette norme européenne de produit, les normes belges de produits ont été remplacées par cette norme européenne de produit. Seules les prescriptions techniques à la base de la marque nationale volontaire de qualité BENOR, font encore une distinction entre “briques de parement” et “briques pour maçonnerie non-décorative”, comme c’était le cas avant dans les normes nationales.

La classification de la norme européenne de produit actuellement d’application ne fait donc plus de distinction selon la configuration mais bien selon l’application dans le type de maçonnerie. Une classification qui tient compte de la configuration des briques est cependant encore présente dans la NBN EN 1996-1-1 Eurocode 6 - “Conception et calcul des constructions en maçonnerie - Partie 1-1 : Règles communes pour les constructions de maçonnerie armée et non-armée”. Ici, les briques sont réparties en 4 groupes numérotés de 1 à 4, selon la quantité de perforations ou de trous dans la brique. Une brique de parement classique entre dans le groupe 1 tandis que les blocs treillis (snelbouw) actuellement sur le marché sont classés dans le groupe 2 ou 3.

Nous espérons que vous aurez été passionné.e par ce retour en arrière sur les différentes normes de produit nationale et européennes dans lesquelles la brique a été décrite de différentes manières au cours du temps, alors qu’elle n’a, en soi, pas connu de modifications majeures.

Cette année de jubilé nous a donné l’occasion de regarder en arrière. Dès le prochain numéro, les articles techniques se tourneront de nouveau vers l’avenir et la façon dont notre secteur s’organise face aux défis d’aujourd’hui et de demain.

Fabricants belges de briques et de tuiles

Briques pour maçonnerie ordinaire:

O : briques pleines pour maçonnerie ordinaire

P : briques perforées pour maçonnerie ordinaire

L : briques perforées à tesson allégé

Briques de parement:

E : briques de façade étirées

M : briques faites à la main et briques moulées à la presse

A : autres sortes (briques de parement traditionnelles et «rustiques» comme les briques de campagne, etc.)

Autres produits:

H : hourdis

T : tuiles

S : briques de pavage

PI : plaquettes

Pour plus de détails sur la gamme de produits de chaque firme, il est conseillé de s'adresser directement à l'entreprise;

Flandre Orientale

- **Steenbakkerij HOVE**
Lindendreef 101
9400 Ninove
Tel. (054) 33 26 67
Fax (054) 32 82 38
www.steenbakkerijhove.be
info@steenbakkerijhove.be
(O-M-A)
- **Steenfabriek VANDE MOORTELE**
Scheldekant 7
9700 Oudenaarde
Tel. (055) 33 55 66
Fax (055) 33 55 70
www.vandemoortel.be
info@vandemoortel.be
(M-S-PI)
- **SVK**
Aerschotstraat 114
9100 Sint-Niklaas
Tel. (03) 760 49 00
Fax (03) 777 47 84
www.svk.be
info@svk.be
(O-P-M-PI)

Flandre Occidentale

- **Wienerberger - divisie KORTEMARK**
Hoogledestraat 92
8610 Kortemark
Tel. (051) 57 57 00
Fax (051) 57 57 02
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E-M)

- **Wienerberger - divisie ZONNEBEKE**

Ieperstraat 186
8980 Zonnebeke
Tel. (051) 78 80 60
Fax (051) 77 10 38
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E)

- **DUMOULIN Bricks**
Moorseelsteenweg 239
8800 Roeselare
Tel. (056) 50 98 71
Fax (056) 50 41 92
www.dumoulinbricks.be
info@dumoulinbricks.be
(O-P-E)

- **WIENERBERGER**
Kapel ter Bede 121
8500 Kortrijk
Tel. (056) 24 96 35
Fax (056) 51 92 75
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E-M-A-T-S-PI)

Limbourg

- **Joseph Bricks**
Leemkuilstraat 12
3630 Maasmechelen
www.josephbricks.com
hello@josephbricks.com
(M)
- **Steenfabriek Maasmechelen**
Slakweidestraat 35
3630 Maasmechelen
Tel. (089) 30 50 42
www.vandersandengroup.be
info@vandersandengroup.be
(PI)
- **Wienerberger - divisie LANAKEN**
2de Carabinierslaan 145
3620 Veldwezelt-Lanaken
Tel. (089) 71 51 38
Fax (089) 72 28 80
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M)
- **NELISSEN Steenfabrieken**
Kiezelweg 458-460
3620 Lanaken (Kesselt)
Tel. (012) 45 10 26
Fax (012) 45 53 89
www.nelissen.be
info@nelissen.be
(M-PI)
- **Wienerberger - divisie MAASEIK**
Venlosesteenweg 70
3680 Maaseik
Tel. (089) 56 40 38
Fax (089) 56 81 83
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M-A)

- **Steenfabrieken VANDERSANDEN**
Riemstersteenweg 300
3740 Spouwen
Tel. (089) 51 01 40
Fax (089) 49 28 45
www.vandersandengroup.be
info@vandersandengroup.be
(M-S-PI)

- **Steenfabrieken VANDERSANDEN**
Nijverheidslaan 11
3650 Lanklaar
Tel. (089) 79 02 50
Fax (089) 75 41 90
www.vandersandengroup.be
info@vandersandengroup.be
(M-S-PI)

- **Steenbakkerijen VAN MEMBRUGGEN**
Dorpsstraat 17
3770 Riemst
Tel. (012) 23 30 28
www.steenbakkerijen-van-membruggen.be
info@steenbakkerijen-van-membruggen.be
(A)

Anvers

- **Wienerberger - divisie RUMST**
Nieuwstraat 44
2840 Rumst
Tel. (03) 880 15 20
Fax (03) 844 28 11
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(P-L)
- **Swenden**
Nieuwstraat 2
2840 Rumst
Tel. (03) 844 22 22
Fax (03) 844 38 02
- **DESTA**
Heerle 11
2322 Minderhout (Hoogstraten)
Tel. (03) 315 70 99
Fax (03) 315 81 48
www.desta.be
mail@desta.be
(E-S-PI)
- **Steenbakkerij FLOREN**
Vaartkant Rechts 4
2960 St.-Lenaarts
Tel. (03) 313 81 98
Fax (03) 313 71 56
www.floren.be
info@floren.be
(O-E-PI)
- **Wienerberger - divisie NOVA**
Steenbakkersdam 36
2340 Beerse
Tel. (014) 61 10 99
Fax (014) 61 04 32
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(P-L)

- **Wienerberger - divisie BEERSE**

Absheide 28
2340 Beerse
Tel. (014) 61 19 75
Fax (014) 61 22 33
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M-PI)

- **Wienerberger - divisie QUIRIJNEN**
Sint Jobbaan 58
2390 Westmalle
Tel. (03) 311 51 12
Fax (03) 311 62 56
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E)

Hainaut

- **Wienerberger - divisie PERUWELZ**
Rue de l'Europe, 11
7600 Péruwelz
Tel. (069) 77 97 10
Fax (069) 77 97 11
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M)
- **Briqueterie de PLOEGSTEERT 'Barry'**
Grand route 533
7534 Barry
Tel. (069) 53 26 00
Fax (069) 53 26 09
www.ploegsteert.com
info@ploegsteert.com
(E-P-PI)
- **Briqueterie de PLOEGSTEERT**
Rue du Touquet 228
7782 Ploegsteert
Tel. (056) 56 56 56
Fax (056) 56 55 01
www.ploegsteert.com
info@ploegsteert.com
(P-L-H)



Om dit tijdschrift in het Nederlands te ontvangen,
bel naar 02 511 25 81